Brénod : 1944.02.11 : Incendie de la maison de Mme Vve Valentine Massonnet.

PV N°52 du 6.03.1944.

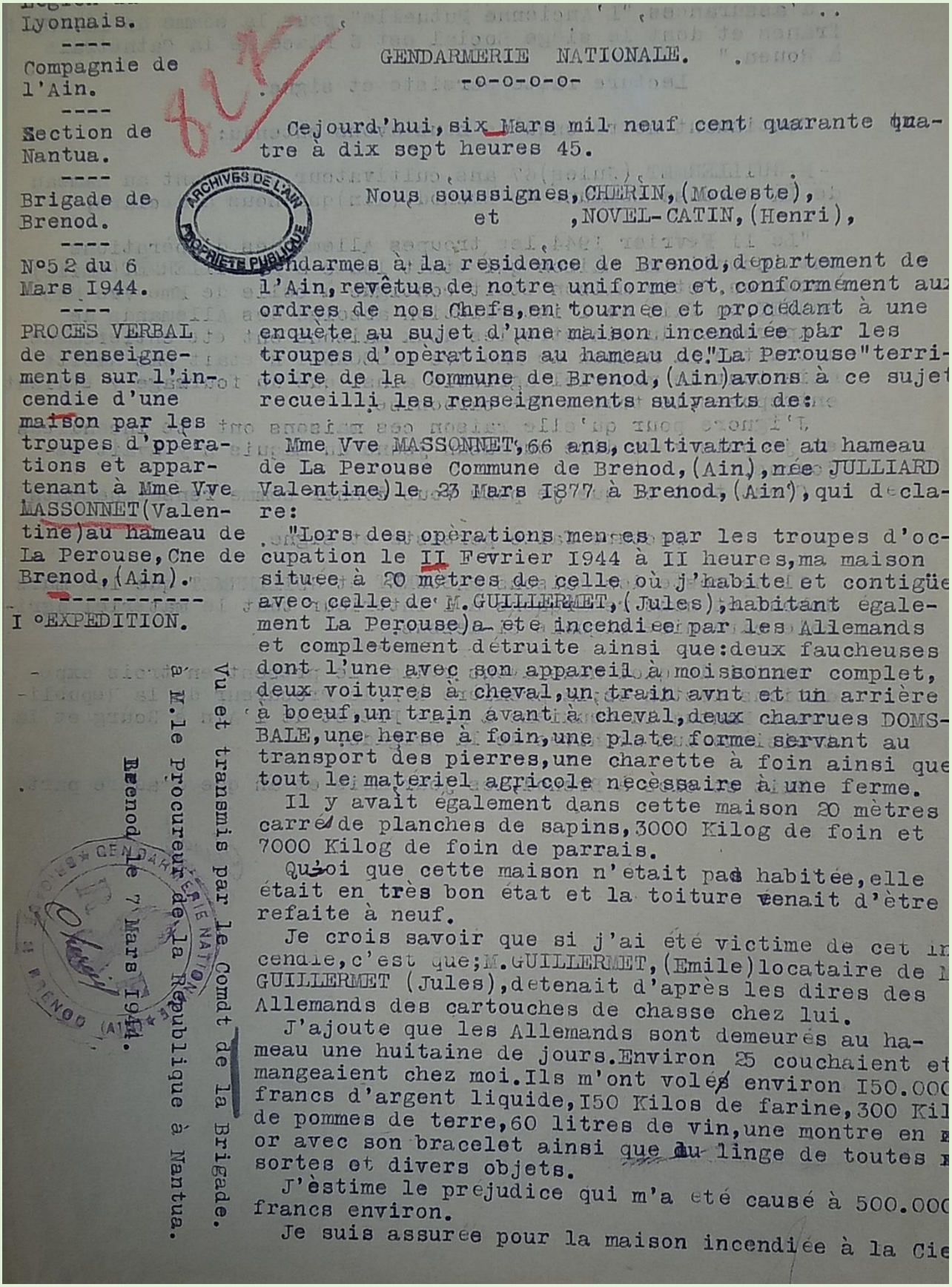

Légion de Lyonnais.

Compagnie de l'Ain.

Section de Nantua.

Brigade de Brenod.

N°52 du 6 Mars 1944.

PROCES VERBAL de renseignements sur l'incendie d'une maison par les troupes d'opérations et appartenant à Mme Vve MASSONNET(Valentine)au hameau de La Perouse, Cne de Brenod,(Ain).

I °EXPEDITION.

Vu et transmis par le Comdt de la Brigade.
à M.le Procureur de la République à Nantua.
Brenod le 7 Mars 1944.

GENDARMERIE NATIONALE.
-o-o-o-o-

Cejourd'hui, six Mars mil neuf cent quarante quatre à dix sept heures 45.

Nous soussignés, CHERIN, (Modeste),
et , NOVEL-CATIN, (Henri),

Gendarmes à la résidence de Brenod, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en tournée et procédant à une enquête au sujet d'une maison incendiée par les troupes d'opérations au hameau de "La Perouse" territoire de la Commune de Brenod, (Ain) avons à ce sujet recueilli les renseignements suivants de:

Mme Vve MASSONNET, 66 ans, cultivatrice au hameau de La Perouse Commune de Brenod, (Ain), née JULLIARD Valentine) le 23 Mars 1877 à Brenod, (Ain), qui déclare:

"Lors des opérations menées par les troupes d'occupation le II Fevrier 1944 à II heures, ma maison située à 20 mètres de celle où j'habite et contigüe avec celle de M. GUILLERMET, (Jules), habitant également La Perouse) a été incendiée par les Allemands et completement détruite ainsi que: deux faucheuses dont l'une avec son appareil à moissonner complet, deux voitures à cheval, un train avnt et un arrière à boeuf, un train avant à cheval, deux charrues DOMSBALE, une herse à foin, une plate forme servant au transport des pierres, une charette à foin ainsi que tout le materiel agricole nécèssaire à une ferme.

Il y avait également dans cette maison 20 mètres carré de planches de sapins, 3000 Kilog de foin et 7000 Kilog de foin de parrais.

Quoi que cette maison n'était pad habitée, elle était en très bon état et la toiture venait d'être refaite à neuf.

Je crois savoir que si j'ai été victime de cet incendie, c'est que; M. GUILLERMET, (Emile) locataire de M. GUILLERMET (Jules), detenait d'après les dires des Allemands des cartouches de chasse chez lui.

J'ajoute que les Allemands sont demeurés au hameau une huitaine de jours. Environ 25 couchaient et mangeaient chez moi. Ils m'ont volés environ I50.000 francs d'argent liquide, I50 Kilos de farine, 300 Kil de pommes de terre, 60 litres de vin, une montre en or avec son bracelet ainsi que du linge de toutes sortes et divers objets.

J'èstime le prejudice qui m'a été causé à 500.000 francs environ.

Je suis assurée pour la maison incendiée à la Cie

..d'assurances,"L'Ancienne Mutuelle",pour la somme de I5.000 francs et dont le siège Social est 6 Place de la Cathetrale à Rouen."

Lecture faite persiste et signe.

Continuant notre enquête nous avons entendu:

M.GUILLERMET,(Jules)67 ans,cultivateur,demeurant au hameau de LA Perouse Commune de Brenod,(Ain)qui nous a declare;

"Le II Fevrier I944,les troupes Allemandes d'opèrations ont incendie ma maison qui etait louee a M.GUILLERMET(Emile) bucheron.Cette maison etait contigüe à celle de Mme Vve MASSONNET.Du fait de l'interdiction absolue des Allemands de s'Approcher du sinistre,les deux maisons ont ete entièrement detruites.La maison de Mme Vve MASSONNET n'etait pas habitee mais tout le materiel agricole ainsi que du fourrage y etaient entreposes,le tout a ete carbonise.

J'ignore pour qu'elle raison ces maisons ont ete incendiees et je puis vous dire qu'aucun jeune du maquis n'y avait sejourne.

C'est tout ce que je puis vous donner comme renseignements.

Lecture faite persiste et signe.

Il ne reste des maisons MASONNET et GUILLERMET que les murs debout et nous remarquons à l'interieur tout le materiel agricole carbonisé signalé ci-dessus.

En foi de quoi nous avons redige le present en trois expeditions destinees;la premiere à M.le Procureur de la Republique à Mantua la deuxième à M.le Prefet de l'Ain à Bourg et la troisième aux archives de la Brigade.

Fait et clos à Brenod,les jour,mois et an que d'autre part.